



Assemblée générale

Distr. générale
9 août 2019
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante et unième session

24 juin-12 juillet 2019

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Lettre datée du 26 juillet 2019, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

La délégation chinoise se réjouit d'apprendre que près de 50 pays, dont de nombreux membres du Conseil des droits de l'homme, vous ont adressé, à vous et à la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, une lettre dans laquelle ils ont salué les progrès accomplis dans le domaine des droits de l'homme au Xinjiang, en Chine, et les résultats qui y ont été obtenus dans la lutte contre le terrorisme et dans la déradicalisation. Nous voudrions exprimer nos sincères remerciements et notre gratitude aux pays qui soutiennent la position de la Chine concernant le Xinjiang.

La Chine a toujours préconisé un dialogue et une coopération constructifs dans le domaine des droits de l'homme et appuyé les travaux du Conseil des droits de l'homme pour qu'ils soient menés de manière objective, transparente, non sélective, constructive, non conflictuelle et non politisée, et qu'il contribuent ainsi à une saine progression de la cause des droits de l'homme dans le monde.

Il y a quelques jours, certains pays occidentaux, à des fins politiques, vous ont envoyé, à vous et à la Haut-Commissaire, une lettre dans laquelle, au mépris des faits et de la vérité, ils ont lancé des accusations et des attaques injustifiées à propos des progrès des droits de l'homme et des mesures antiterroristes et de déradicalisation dans la région du Xinjiang, en Chine. La Chine tient à exprimer sa profonde insatisfaction et sa ferme opposition face à de tels actes de politisation des questions relatives aux droits de l'homme et d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Nous exhortons ces pays à respecter les faits, à se débarrasser de leurs préjugés, à se conformer aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et à cesser de politiser les questions relatives aux droits de l'homme et de prendre comme prétexte les questions concernant le Xinjiang pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, ce qui se passe au Xinjiang est une affaire intérieure de la Chine qui a une incidence sur sa souveraineté, sa sécurité et son intégrité territoriale. Pour les questions relatives au Xinjiang, il n'y a pas de meilleurs juges que le Gouvernement chinois et le peuple chinois. Face aux graves menaces que représentent le terrorisme et de l'extrémisme, la Région autonome chinoise du Xinjiang Ouïgour a pris une série de mesures antiterroristes et de déradicalisation conformément à la loi, notamment la création de centres d'enseignement et de formation professionnels. Ces



mesures ont radicalement changé la situation sur le plan de la sécurité et garanti les droits de l'homme des membres de tous les groupes ethniques du Xinjiang. L'ensemble du peuple chinois, y compris les divers groupes ethniques du Xinjiang, approuve et soutient sans réserve ces mesures.

Aujourd'hui, le Xinjiang jouit du développement, de la stabilité, de l'unité et vit dans l'harmonie. Au cours des trois dernières années, aucun incident violent et terroriste n'a eu lieu dans la région. Les gens y mènent une vie heureuse avec un fort sentiment d'épanouissement et de sécurité. La Chine a invité des groupes de diplomates, de journalistes et d'universitaires étrangers, dont beaucoup vous ont écrit, à visiter le Xinjiang. Ils ont tous dit que le Xinjiang qu'ils avaient vu était complètement différent de ce qui avait été décrit par les médias occidentaux. Les contrevérités et les accusations d'un petit groupe de pays ne peuvent ni ternir les énormes progrès réalisés dans le domaine des droits de l'homme au Xinjiang ni effacer les grands succès obtenus dans la lutte contre le terrorisme et la déradicalisation, ou la réalité de la prospérité sociale et de l'existence heureuse que vit la population du Xinjiang.

La Chine invite chaleureusement ceux qui ont un esprit véritablement objectif et juste à visiter le Xinjiang pour apprécier sa beauté, l'abondance qui y règne, sa vérité, son hospitalité et son progrès. Sous l'égide du Parti communiste chinois, les membres de tous les groupes ethniques du Xinjiang, ainsi que leurs concitoyens du reste de la Chine, franchiront le pas vers une société modérément prospère d'ici à 2020, sur la voie d'un avenir meilleur.

Je saurais gré de bien vouloir faire en sorte que la présente lettre soit enregistrée en tant que document de la quarante et unième session du Conseil des droits de l'homme et publiée sur le site Web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Chine,
(Signé) **Chen Xu**
